



Bac : les enseignants tentent l'épreuve de force

A quelques jours des examens de contrôle continu pour les lycéens, les syndicats agitent la menace du boycott **Page 3**

Baccalauréat: les enseignants tentent l'épreuve de force sur le contrôle continu

A quelques jours des examens, qui doivent commencer le lundi 20 janvier pour les lycéens de première, les syndicats brandissent la menace du boycott

Sueurs froides

En pleins pourparlers sur la rémunération des enseignants, les tensions sur la réforme des retraites encore vives, l'organisation du « nouveau bac » vient compliquer la donne pour Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation. **Les syndicats d'enseignants s'opposent aux épreuves de contrôle continu qui doivent commencer le 20 janvier pour les élèves de première. Un vent de fronde comparable à la « grève » des copies du bac en juin dernier.**

Marie-Amélie Lombard-Latune

C'EST PLUS UNE LISTE mais une litanie. À écouter les syndicats, rien ne va dans l'organisation des « E3C » (sigle retenu pour ces « épreuves communes de contrôle continu ») que s'apprêtent à passer les lycéens de première à partir de lundi prochain. Rien de vertigineux, pourtant, sur le papier : une épreuve de deux heures d'histoire-géographie, une épreuve d'une heure dans chacune des deux langues vivantes (et les mathématiques en voie technologique). Chaque note comptera pour 1,67% dans le résultat au bac, rappelle le ministère. L'objectif de la réforme Blanquer est d'introduire 40% de contrôle continu dans l'examen.

Dans une lettre au ministre, les représentants des enseignants énumèrent, eux, leurs « inquiétudes » - « problèmes d'organisation, lourdeur de la procédure, inégalités de conditions de passage et de traitement entre établissements et, donc, entre élèves » - pour conclure qu'il faut « renoncer à cette session ». Ces derniers jours, la protestation s'étend. Elle touche environ 10% des lycées, notamment parmi les académies les plus « agitées » (Ile-de-France, Montpellier, Toulouse, Lille). Là, les professeurs assurent qu'ils ne participeront ni à la surveillance des E3C, ni aux

corrections de copies. Le boycott menace. À regarder de près, les difficultés, essentiellement matérielles, sont en passe d'être résorbées. La banque de sujets dans laquelle doivent puiser les enseignants a ouvert le 9 décembre. Un logiciel permet d'anonymiser les copies et de les attribuer à un correcteur (qui ne doit pas être l'enseignant de l'élève). Avec des ajustements et un ministère réactif, la grosse machine de l'organisation s'est mise en place. « Insuffisant », balaient les syndicats : « Qui va scanner les copies pour les numériser ? », « Sur quel temps de travail sera prise la nécessaire concertation entre collègues pour la correction ? » La prime de 50 euros par paquets de copies (entre 25 et 35) est également jugée... « insuffisante ».

Dose certaine d'idéologie. En réalité, avec une dose certaine d'idéologie, c'est le principe même de la réforme qui est contesté. « Ce contrôle continu, fait en classe, ce n'est pas formidable, résume Jean-Rémi Girard, président du Snalc. On fait du local pour un examen national... » Le syndicaliste s'attend à des réclamations quand les parents et les élèves découvriront les annotations sur les copies (ce qui n'est pas le cas pour les copies des épreuves finales du bac où seules figurent la note et une éventuelle brève appréciation).

Même son de cloche au SNPDEN (personnels de direction), même si les proviseurs savent qu'il leur incombe d'organiser ces épreuves au mieux. « Ces E3C sont une épreuve bâtarde. On est restés au milieu du gué, estime sa secrétaire générale adjointe, Florence Delannoy. On se retrouve avec trois mini-bacs à mettre en place » (la réforme prévoit deux autres sessions d'E3C, aux troisièmes trimestres de première et terminale). Dans les lycées, à l'approche du jour J, c'est un peu la confusion. A fortiori quand les enseignants, mais aussi les parents d'élèves (FCPE en tête) et organisations lycéennes sèment le doute,



SIPA PRESS

L'objectif de la réforme Blanquer est d'introduire 40% de contrôle continu dans le **baccalauréat**.

laissant entendre que ces épreuves seront reportées, voire n'auront jamais lieu. Guère motivant pour inciter les élèves à réviser.

« **Climat anxieux** ». Essayer les plâtres de la réforme crée évidemment quelques difficultés. Mais le « manque de moyens », systématiquement dénoncé par les syndicats, fait passer au second plan la philosophie du nouveau bac : permettre aux lycéens de s'approprier leurs études en construisant davantage leur cursus (bâti autour d'un tronc commun et de spécialités à la carte) et, pourquoi pas, de mieux réussir dans le supérieur, qui se caractérise aujourd'hui par un taux d'échec de 60% pour obtenir sa licence en trois ans.

Les enseignants rétifs au baccalauréat nouvelle formule ont multiplié les critiques ces derniers mois. Les jeunes n'allaient pas savoir s'y retrouver dans la « jungle » des spécialités ? En réalité, la grande majorité d'entre eux ont choisi des combinaisons semblables aux anciennes séries (S, ES, L, etc.). Le niveau dans la spécialité maths est trop ardu ? Le ministère prévoit un niveau intermédiaire avec des « mathématiques complémentaires ». Dans les lycées, le « climat anxieux » dû à la réforme est souvent plus entretenu et dénoncé par les profs et les familles que par les élèves... « Comme toute réforme, celle-ci, qui pour nous va dans le bon sens, devra être évaluée rapidement. Des ajustements seront sans doute nécessaires », prévoit Corinne Heckmann, analyste à l'OCDE.

L'agitation autour du contrôle continu n'est pas étrangère au rapport de force qui se met en place en ce moment rue de Grenelle pour chiffrer l'enveloppe consacrée aux augmentations des enseignants. Cinq cents millions d'euros ont déjà été débloqués pour 2021. « Les enseignants ont été tellement échaudés ces dernières années... Il y a beaucoup de scepticisme, prévient la députée LREM de Paris Anne-Christine Lang, qui travailla au cabinet du ministre Claude Allègre, et joue l'apaisement. « Nous n'allons pas d'un coup de baguette magique réussir en six mois, ni même en cinq ans, et venir à bout d'un malaise ancien que nous prenons en pleine figure, dans l'éducation, comme dans la police », poursuit-elle.

Malgré les tensions, le ministère est plutôt confiant sur l'organisation des E3C. Corriger les épreuves fait partie « des obligations de service », a rappelé Jean-Michel Blanquer au Sénat. Cet été, les profs qui avaient refusé de communiquer leurs notes ont eu des retenues sur salaire mais pas de commission disciplinaire.

@malombard